

TERMES DE REFERENCES EXPERT EN FROID ET AGRO-ALIMENTAIRE



Article I. CADRE GENERAL DE L'INTERVENTION ET PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

Le Gouvernement tunisien et le FIDA ont signé un accord de financement en date du 26 janvier 2017 pour le financement du Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS). Le PROFITS est fondé sur une approche de développement de filières, en tant que levier pour le développement territorial durable, impliquant activement acteurs publics, socioprofessionnels et privés au niveau des différents maillons de ces filières, soit par le biais d'actions privées en matière de production, valorisation et commercialisation, soit en matière publique par la création d'infrastructures de base et de conditions institutionnelles et financières favorables à l'initiative privée.

Le Projet intervient dans 35 secteurs du sud de Gouvernorat de Siliana au bénéfice direct de 14.000 ménages (54.500 habitants, soit la moitié des habitants de la zone), comprenant les ménages les plus défavorisés ayant un savoir-faire et travaillant dans l'économie agricole, les petites exploitations agricoles familiales ne dépassant pas 2 ha en irrigué et moins de 20 ha en sec, pratiquant un élevage extensif sédentaire et ou pastoral (en forêt) avec un troupeau ne dépassant pas 30 têtes ovines et caprines ou 5 têtes de bovins lait, les ménages impliqués dans la transformation et la valorisation des produits des filières, des jeunes, hommes et femmes, à la recherche d'emploi et d'opportunités économiques.

Le Projet vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables dans la zone Sud de Siliana, notamment par de nouvelles opportunités d'emploi durables grâce au développement et à la valorisation des filières à travers les objectifs spécifiques suivants :

- 1- les petits producteurs organisés, les femmes et les jeunes bénéficient du développement durable des filières valorisant les terroirs de la région ;
- 2- les petits producteurs organisés ont acquis les capacités pour une exploitation efficace et raisonnée des potentiels socio-économiques de leurs filières et terroirs.

Le projet intervient sur 9 filières considérées comme prépondérantes dans les secteurs d'intervention et parmi les groupes-cibles : pommes, cerises, figues, olives, ovins viande, bovins lait, et pour les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) romarin, miel et pignons de pin.

Pour atteindre ses objectifs, le Projet prévoit la mise en œuvre des deux composantes suivantes :

Composante 1 : Un appui direct aux acteurs privés des filières centré sur la mise en œuvre de leurs Plans d'Affaires (PA), et sur leur professionnalisation par le renforcement de leurs capacités, et adossé à la constitution de Cades Actions Filières (CAF). Cet appui pourra déboucher au fil du projet sur la mise en place de Plateformes filières locales (PFL), espaces interprofessionnels d'échanges et d'orientation. Cette composante comprend les trois sous composantes suivantes:

- **1-1 :** organisation des acteurs des filières dans les zones de production, avec la mise en place de Cadre d'Actions Filières (CAF) qui détermineront un agenda pour le développement de chaque filière, dans lequel viendront en particulier s'inscrire les initiatives des acteurs sollicitant l'appui du projet ;
- **1-2 :** développement des activités économiques entre les acteurs des filières et renforcement des capacités de valorisation des produits des filières, incluant notamment l'élaboration et l'accompagnement de Plans d'Affaires (PA) qui seront portés par les bénéficiaires et encadreront les interventions du projet ;
- **1-3 :** renforcement des capacités professionnelles des acteurs, incluant la mise en place d'un dispositif d'éducation nutritionnelle pour la diffusion de bonnes pratiques nutritionnelles auprès des populations-cibles.

Composante 2 : Il s'agit ici d'appuyer l'amélioration de l'environnement dans lequel les filières peuvent se développer, tant au niveau de l'organisation des producteurs (GDA et SMSA) que des infrastructures

nécessaires au développement des filières (réhabilitation de périmètres irrigués, ouverture de pistes pour l'accès au marché des produits des filières, construction de lacs collinaires, remembrement rural). Cette composante aura aussi pour but, à travers un dialogue politique participatif engagé entre tous les acteurs des filières, d'aider à l'identification des contraintes au développement des filières et de proposer des améliorations à apporter au cadre juridique et procédural pour lever ces contraintes. Cette composante se décompose en trois sous-composantes :

- **2-1** : mise en place d'un dispositif d'appui-conseil technico-économique durable et de prestation de services ;
- **2-2** : réalisation d'infrastructures publiques liées aux filières ; et
- **2-3** : dialogue sur les politiques et le cadre législatif et réglementaire liés aux filières.

Le coût total du PROFITS, d'une durée de six ans à partir de 2017, est estimé à 34,2 millions d'USD. Le FIDA contribue au financement du Projet avec un montant de 24,1 millions de dollars US, sous forme d'un prêt de 21,6 millions d'Euros et d'un don de 0,46 million d'Euros.

La gestion du Projet est assurée à trois niveaux. L'Unité de Gestion du Projet (UGP), qui existe déjà au niveau de la direction générale du financement de l'investissement et des organismes professionnels (DGFIOP) du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche assurera la coordination centrale du Projet.

Pour assurer une bonne coordination du projet aux différents niveaux de gestion, celui-ci s'est doté de 4 structures intervenant tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale: (i) 1 Comité National de Pilotage (CNP) ; (ii) 1 Comité régional de coordination et de pilotage (CRCP) ; (iii) 1 Comité Local de Coordination (CLC) institué au niveau de chaque délégation ; et (iv) 1 Comité Technique Régional (CTR) réunissant les partenaires techniques pour coordonner les activités du dispositif d'appui conseil.

La mise en œuvre de la plupart des activités sera confiée à de nombreux partenaires (institutions publiques, semi-publiques et privées et institutions internationales qui opèrent dans le même domaine d'intervention du projet). Les principaux partenaires techniques sont : l'Office de l'Elevage et des Pâturages (OEP), le Groupement Interprofessionnel de la Viande et du Lait (GIVLait), l'Office National de l'Huile (ONH), l'Institut de l'Olivier (IO), le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFruits) et l'Agence de Formation et de Vulgarisation Agricole (AVFA).

Article II. MISSIONS D'EXPERTISE EN FROID ET AGRO-ALIMENTAIRE

L'expert en froid et agro-alimentaire, sera un spécialiste en agro-alimentaire qui dispose d'une expérience confirmée dans l'identification et la mise en place des unités de conditionnement et de transformation agro-alimentaires de petite et moyenne taille, dans le domaine de formation et renforcement de capacités des acteurs locaux dans la gestion technique et économique des entreprises agro-alimentaires et dans les mécanismes de financement des unités de valorisation.

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 01 : promotion et valorisation des filières, et plus spécifiquement la sous-composante 03 : renforcement des capacités professionnelles des acteurs des filières.

Cette mission est un appui direct à l'UGP PROFITS pour la mise en place de deux unités de valorisation des produits agricoles (une à Makthar pour les cerises et une à Rouhia pour les pommes).

En collaboration avec les municipalités concernées, deux locaux ont été proposés pour y installer ces unités. La mission de l'expert sera de se focaliser initialement sur ces deux locaux.

L'expert aura pour mission :

1. Identification des besoins en équipements et réaménagement.
2. Elaboration des dossiers techniques en vue de l'acquisition des équipements nécessaires pour le projet en respectant les exigences du secteur.
3. Evaluation technique des offres et élaboration d'un tableau comparatif.
4. Assuré la réception et la mise en service des équipements.
5. Assistance technique au démarrage en vue d'élaborer les fiches produits, des paramètres de stockage, des techniques de conditionnement et commercialisation des produits.
6. Assuré la réception définitive des équipements.



Article III. QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES

- Formation niveau Bac plus 4 au minimum (équivalent master), dans les domaines de l'industrie agro-alimentaire et/ou froid;
- Avoir une expérience professionnelle générale de dix (10) ans ou plus.
- Avoir réalisé au moins une mission similaire (ou été membre d'une équipe).
- Présenté une méthodologie claire et un calendrier détaillé d'intervention.

Article IV. DURÉE DE LA MISSION

La mission de l'expert est une mission ponctuelle qui nécessite des interventions planifiées d'environ **20 homme/jours par unité de valorisation** à installer étalés de l'ordre de services du commencement de la mission jusqu'à la réception définitive des équipements (deux unités prévues). La durée globale pour les deux missions est de 40 hommes/jours.

La mission commencera à la date de signature du contrat et se terminera au plus tard à la date d'achèvement du projet PROFITS dont la date est fixée initialement au 30 juin 2023 (avec la possibilité d'une prolongation).

Article V. ETABLISSEMENT DES RAPPORTS

En complément des différentes tâches à entreprendre (susmentionnées) et des livrables qui peuvent être y attachés, l'expert sélectionné aura à produire sur toute la durée de son contrat:

- Une note d'avancement pour chaque intervention.
- Le rapport provisoire de la mission.
- Le rapport final de la mission (si des réserves sont formulées suite au rapport provisoire).

Article VI. CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'expert à recruter sera affecté au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en tant qu'expert en froid et agroalimentaire pour une assistance à la mise en place des unités de valorisation des produits agricoles.
- Il travaillera en étroite collaboration avec les cadres de l'UGP et les partenaires y sont impliqués. Il sera sous la supervision du coordinateur du projet.